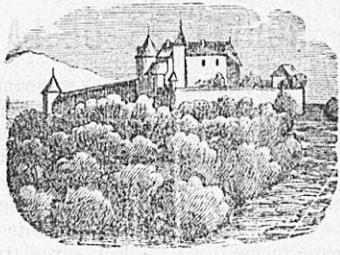




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 14 août 1893.

ABATAGE ISRAËLITE

Dans quelques jours, le peuple suisse devra se prononcer sur la question de prohiber l'abatage du bétail par la méthode israélite, c'est-à-dire en saignant les animaux sans les avoir préalablement assommés.

Cette votation a une immense importance pour les agriculteurs, cela les touche de très près. Il n'y a pas un propriétaire de bétail qui ne puisse pas être dans le cas, par suite d'accident, de devoir saigner promptement une bête malade. Dans ces cas-là, on fait comme on peut. Mais si on va nous mettre une loi fédérale sur la matière, gare! Si vous ne vous conformez pas aux prescriptions de la loi, gare les amendes! et, en définitive, il ne faut pas passer du régime actuel de liberté d'abatage à un nouveau régime qui serait onéreux pour les propriétaires. A bon entendeur, salut!

Dans quelques parties du nord de la Suisse, on semble faire de l'assommement une question de salut public. Certaines personnes prétendent que la mort par hémorragie, c'est-à-dire par saignée, est une mort cruelle, tandis que les animaux que l'on assomme auraient une mort très paisible.

Il semble assez difficile de se prononcer, mais en tout cas on sait que, s'il y a des personnes qui, étant assommées, meurent sur le coup, il y en a d'autres qui, après avoir été assommées, par une chute ou par un violent coup, gémissent pendant des heures avant de mourir. Il est bien probable que les gémissements coïncident avec la douleur et que si les personnes pouvaient revenir à la vie, elles ne diraient pas que l'assommement est une mort si douce.

Quant à la saignée que l'on considère comme très cruelle, ce serait une affaire à prouver. Du temps des empereurs romains, les nombreuses personnes condamnées pour politique, qui avaient le choix de leur genre de mort, choisissaient l'hémorragie. On se faisait ouvrir les veines dans un bain et l'on considérait ce genre de mort comme le plus doux.

Au Japon, les condamnés politiques, pour éviter le séquestre de leurs biens, s'ouvraient le ventre dans un bain; après avoir invité leurs amis à assister à ce

suicide, ils faisaient conversation jusqu'à l'évanouissement final.

Si ce genre de mort avait été aussi cruel qu'on le dit, on ne l'aurait pas choisi pour se donner en spectacle aux parents et amis.

Les personnes qui meurent par hémorragie accidentelle, extérieure ou intérieure, s'en vont sans se plaindre de souffrances. Il serait assez difficile d'établir que pour elles la saignée soit douloureuse.

Chez les animaux, il peut en être de même. Il y a un certain nombre d'années, quelque cinquante ans et plus, on saignait et resaignait des animaux chaque printemps, à tort ou à raison, et parfois on saignait si bien que l'animal en partait. Si la saignée avait paru très douloureuse, elle n'aurait pas été aussi générale, et si on l'a abandonnée, c'est parce que la manière de nourrir les animaux a complètement changé et que l'opération de la saignée ne paraît plus nécessaire.

Mais ce n'est pas seulement dans les cas de petites saignées qu'on peut juger de la question. Dans certains cas d'autopsies juridiques, où il faut examiner les organes de la tête d'un cheval, on est quelquefois obligé d'éviter l'assommement du cheval, afin de ne pas endommager le crâne. J'ai vu plus d'une fois de tels chevaux, qu'on saignait au milieu d'un pré, brouter tranquillement l'herbe qui était à leur portée, sans paraître s'inquiéter du sang qui sortait à flots de leur poitrail, et ils mangeaient ainsi de l'herbe jusqu'au moment où, n'ayant presque plus de sang, ils tombaient évanouis. On ne pouvait pas dire que sur ces chevaux la saignée fut douloureuse.

En somme, rien ne prouve que la mort par saignée soit douloureuse.

Les ennemis de l'abatage israélite disent que les animaux se débattent, mais, chaque fois qu'on lie un animal pour pratiquer une opération, le patient se débat, avant même qu'on ait commencé l'opération, et tout le monde sait qu'il n'y a pas besoin de faire du mal à un cochon pour le faire crier, il suffit de le saisir tant soit peu pour l'examiner et l'habillé de soie fait entendre une musique assourdissante.

Pourquoi alors a-t-on pris l'habitude d'assommer certains animaux? C'est tout simple, c'est pour éviter que ces animaux, quelquefois peu complaisants,

ne causent des accidents, et certains taureaux ou bœufs vigoureux et même des vaches ne seraient pas commodes à tenir quand on voudrait les saigner, si auparavant on ne les avait pas étourdis.

Mais encore a-t-on bien soin de ne pas trop assommer et il arrive souvent que, si l'animal ne se débat pas assez et que la saignée s'arrête, on cherche à la retablir en attachant une corde à la jambe pour produire des mouvements qui favorisent la sortie du sang. Quand l'animal se débat, la saignée est bien complète et la viande meilleure.

Le sang d'un animal contient les principes de la vie, mais il contient aussi toutes sortes d'impuretés, la bile, l'urine, et, dans la plupart des cas de maladie, c'est le sang qui est le siège des principes morbides. Il importe donc qu'on le sorte aussi complètement que possible.

Quand une viande a été bien saignée, elle se conserve facilement.

Quand une viande a été mal saignée, elle est, comme on dit, saigneuse, elle ne se conserve pas et elle est même dangereuse pour les consommateurs.

Or, il arrive de temps en temps, malheureusement, que, quand une bête est malade, on est obligé de l'abattre pour pouvoir profiter de la viande. On n'a pas toujours le temps d'aller chercher une hache, il faut se hâter si on ne veut pas saigner une bête presque morte. Alors, comme rien n'est plus facile que de voir si une bête a été assommée ou non, l'inspecteur fera rapport et voilà une amende, comme si ce n'était pas assez de perdre une bête et qu'il faille encore payer cinq ou dix francs par dessus la perte.

Ou bien, ce qui peut aussi arriver, on assomme la bête; mais l'assommement, sur une bête déjà malade, peut empêcher le sang de couler justement quand il faudrait qu'il coulât jusqu'à la dernière goutte; la viande sera saigneuse, l'inspecteur refusera de la laisser vendre. Pour éviter l'amende, on perd la viande. Beau profit!

De toute manière, il y a danger pour le propriétaire de bétail à demander une loi fédérale. Le mieux sera de voter non, comme nos conseillers le proposent eux-mêmes. Consommateurs et propriétaires ont tous intérêt à ne rien changer à la liberté actuelle.

S. BIELER.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

LA DETTE DE L'ORPHELINE

PAR PAUL FÉVAL FILS.

Le prêtre réveilla l'enfant, la petite se prit à pleurer. Avec une tendresse pleine de charité, M. l'abbé Lacaille la regarda sur le lit du mourant.

Virelay la baisa au front. Tout l'amour de son pauvre cœur avait passé dans ce baiser suprême.

Enfin, désignant le nouvel arrivé :

— Suzanne, commanda-t-il, vois ce monsieur, désormais il sera ton père... C'est ma dernière volonté.

— Ses yeux se fixaient sur le duc comme pour lui dire :

— Veux-tu ?

— Georges comprit.

— Oui, cela sera, prononça-t-il lentement.

Le marquis eut un sourire de joie douce. Il joignit les mains, ses lèvres s'entr'ouvrirent et un faible son porta aux oreilles de M. de Chamoncelle un « Dieu te le rende » à peine perceptible.

Puis, le regard du mourant chercha le grand crucifix. Lentement il arrêta sur l'image de son Rédempteur ses yeux qui allaient se fermer pour toujours.

Le prêtre traçait le signe de la croix, en répétant tout haut la formule de l'absolution.

Soudain les deux hommes s'agenouillèrent... Le prêtre commença « De profundis... » Suzanne, enfouie dans un coin, sanglotait, sans toutefois rien comprendre.

Tous pleuraient, même l'abbé, si habitué qu'il fut à ces scènes de désolation.

Le duc se releva le premier.

Debout maintenant il s'absorbait devant cette couche funèbre. Les souvenirs du passé assiégeaient son âme.

Virelay avait été son ami d'enfance. Il le revoyait si beau, si bon, si fier, si généreux! Hélas! qu'il y avait loin de cette mansarde, avec ses murs nus, sans meubles, ouverte à tous vents, au noble château où la naissance d'un héritier avait apporté tant de joie!

Autour de son berceau, métayers et métayères avaient dansé; il était alors l'espérance unique d'une illustre famille. Chaque année, une brûlée monumentale annonçait son anniversaire, et un banquet, vraiment populaire, réunissait sur les pelouses du parc le ban et l'arrière-ban des fermiers et tenanciers de Haupt, sans oublier les pauvres, qui n'avaient garde eux-mêmes d'oublier le retour de la fête...

Le jeune vicair rappela le duc à la réalité paternelle.

D'un geste, il montra Suzanne, toujours accroupie et pleurant.

Georges s'éveilla comme d'un rêve.

— Ah! pardon! monsieur l'abbé... Mon Dieu! Je n'y étais plus du tout, j'étais bien loin en arrière... Si vous saviez... Mais c'est juste, mon enfant... Il faut que je songe à elle. Viens ici, chérie.

Suzanne resta immobile.

— Tu veux que j'aie te prendre, ma pauvre bien-aimée? Le duc se dirigea vers la petite fille. Il l'enleva dans ses bras et revint près de la cheminée. S'emparant d'une chaise, il s'assit et installa l'enfant sur ses genoux.

Pendant dix minutes, il la berça et la dorlota avec tous les mouvements et les paroles de la mère la plus tendre.

L'abbé l'admirait en silence. La vigueur de l'homme faisait ressortir davantage le rôle étrange et délicat qu'il jouait vis-à-vis de l'enfant. Suzanne s'abandonnait à ses caresses, puis ses larmes se séchèrent et son petit visage reprit quel-

que chose de sa sérénité habituelle.

— Ne pleure pas, mignonne, disait son père adoptif, tu vas avoir une maman toute bonne et un grand frère qui s'appelle Roger.

— Un frère qui s'appelle Roger? répétait la fillette.

— Oui, moi, je serai ton papa, ton second papa... Mais tu n'oublieras pas le premier, enfant chérie, ajouta Georges, redevenu soudain grave.

Suzanne apaisée, M. de Chamoncelle se tourna vers l'abbé Lacaille, qui s'était remis en prière.

— Que pourrais-je faire de ma fille? demanda-t-il. Je vais veiller mon mort, Suzanne ne peut passer la nuit ici. Mme de Haupt avait-elle à Marseille quelque parent qui consentirait à lui donner asile pour deux jours? Aussitôt après l'enterrement, je l'emmènerai en Normandie, à mon château de Nocé.

— Je veux rester avec toi! s'écria l'enfant qui comprenait vaguement qu'il était question de la séparer de son nouvel ami.

— Non, mignonne, c'est impossible, fit le duc de sa plus douce voix.

Et s'adressant au prêtre :

— Monsieur l'abbé, veuillez me tirer d'embarras, Mme de Haupt avait sans doute une famille...?

— Je ne veux pas aller chez mon oncle, protesta Suzanne en sanglotant de nouveau.

— Qu'est-ce que c'est que cet oncle-là ?

— C'est le frère de Mme de Haupt, répondit M. Lacaille.

— Il a chassé papa; je n'irai pas, poursuivit la fillette, alors que ses yeux, tout à l'heure voilés par les larmes, lançaient maintenant des éclairs.

— Chassé! répéta le duc dont le front devint pourpre.

— Oui, chassé, affirma l'enfant, qui trépidait.

Le duc Georges jeta un long regard sur la dénouille inanimée de Virelay. Ah! pauvre ami! les choses de ce monde ne le touchaient plus; il dormait son sommeil éternel; mais qu'il avait dû souffrir! Georges le sentait, et ce mot :

NOUVELLES DE LA SUISSE

Conseil fédéral. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral s'est longuement occupé de la situation monétaire telle qu'elle se présente à la suite de la demande de l'Italie, qui voudrait nationaliser sa monnaie divisionnaire. Diverses considérations rendent la question très délicate. L'enquête faite l'année passée a établi que la monnaie divisionnaire italienne forme le 61 % de la circulation en Suisse, et dès lors cette proportion s'est probablement augmentée. On peut se demander alors si la disparition subite de toute cette monnaie italienne n'entraînerait pas des troubles dans les échanges, et si la Confédération ne serait pas obligée de frapper de nouveau des pièces d'argent à un moment où ce métal est déprécié.

Etoiles filantes. — Ces soirs, nous reverrons les étoiles filantes : Du 12 au 16 août, elles se montrent près de la région de Persée et de Bradley ; le 20 et le 25, dans la région du Pégase ; du 21 au 23, dans celle du Dragon, et du 23 au 30, dans celles de la Lyre et du Dragon.

Zurich. — Sous la présidence du délégué belge, le congrès socialiste discute la célébration du 1^{er} mai. Les délégués français voudraient en faire aussi une manifestation en faveur de la paix.

M. Allemane conjure le congrès de ne pas admettre d'autre action politique que la législation directe par le peuple. C'est le système préconisé par Karl Marx.

La proposition des Hollandais tendant à clore le congrès après la discussion sur la tactique politique des socialistes soulève un incident tumultueux. Elle est finalement acceptée par neuf voix contre huit.

La discussion sur la tactique politique reprend ensuite ; M. Caumeau, conseiller municipal de Paris (broussiste), accueille l'action politique comme le seul moyen d'en finir avec la bourgeoisie.

Au vote, l'action est adoptée par 18 nationalités. La Hollande s'abstient.

Le congrès entend ensuite le rapport sur la loi agraire affirmant le principe de la communauté du sol et demandant que la question agraire soit portée en tête de l'ordre du jour du prochain congrès. Ce projet est voté par acclamations.

Le congrès reprend ensuite les conclusions communes qu'il a entendues sur l'organisation de syndicats professionnels et décide la création de syndicats locaux, cantonaux, nationaux, réunis entre eux par une Fédération universelle.

Il est décidé que le prochain congrès se réunira à Londres en 1896.

Les délégués sont ensuite partis en bateau pour faire le tour du lac avec arrêt à l'île d'Ufenau.

Lucerne. — On a constaté dans les gares et sur les bateaux à vapeur la présence d'un grand nombre de pick-pockets. Des mesures exceptionnelles vont être prises. On a fait venir de Zurich un certain nombre de détectives.

Uri. — La grande statue en bronze de Guillaume-Tell, destinée à orner la place du marché d'Altorf, sortira bientôt terminée des ateliers du sculpteur Richard Kissling, à Bâle. De la base au sommet, ce monument n'aura pas moins de 7 1/2 mètres de haut.

« chassé ! » vibrât en son âme aussi plaintivement qu'en l'âme même de celui qui en avait subi la cruelle humiliation.

— Monsieur l'abbé, reprit-il enfin, soyez assez bon pour m'indiquer une maison honnête et chrétienne où Suzanne puisse recevoir l'hospitalité jusqu'à son départ. Comme je vous l'ai dit, je vais veiller cette nuit. Demain, mon domestique me remplacera pendant que je ferai quelques courses. Mon premier soin sera de passer chez vous, si vous me le permettez. En attendant, veuillez prendre pitié de ma singulière position. Père depuis un instant seulement, ma fille est déjà un souci pour moi.

M. Lacaille hésitait. Il répondit cependant.

— Ma mère est veuve, monsieur, et habite avec ma plus jeune sœur. Elle se chargera de Suzanne, si vous le voulez et aussi longtemps que vous le voudrez.

— Merci, merci, du fond du cœur ! La voiture qui m'a amené est en bas ! je la mets à votre disposition ; je n'en ai plus nul besoin. Donnez-moi l'adresse de madame votre mère ; j'aurai l'honneur d'aller lui offrir mes hommages.

— Georges tira de son portefeuille trois ou quatre billets de cent francs.

— Que mademoiselle votre sœur ait l'obligeance de s'occuper de la toilette de Suzanne : un denil complet, s'il vous plaît, tout ce qui se fait de plus beau pour l'âge de l'enfant. L'abbé avança la main, mais ce fut afin d'écarter les billets.

— Ce doit être infiniment trop, monsieur, dit-il.

— Le reste sera pour vos pauvres, monsieur l'abbé. Je n'éprouve qu'un regret, c'est de vous témoigner aussi mal ma profonde reconnaissance.

Et toi, ma toute chérie, embrasse ton papa bien fort et va avec M. l'abbé.

— Est-ce que je ne le reverrai plus, papa ? demanda l'enfant en recommençant à pleurer.

Obwald. — Alors qu'on se lamente dans la plaine sur la pénurie de fourrages, les campagnes de l'Obwald en ont une quantité telle que les granges en regorgent. On peut en dire autant du blé et des pommes de terre. Et les fruits ! La joie vous chante au cœur, quand on y pense, disent les gens du pays.

Soleure. — La Société de gymnastique d'Olten a obtenu la plus haute distinction au concours badois de gymnastique, à Fribourg en Brisgau. Le jury l'a qualifiée de section modèle.

Vaud. — A la suite de chagrins dits d'amour, une jeune fille de 16 ans s'est noyée dans la Venoge, près de Ferreyres.

— Les recherches serrées dans les anciens foyers du vignoble de la La Côte ont fait découvrir : à Vaux, en juillet, 6 éclaboussures, dont 5 de 2 ceps et 1 de 5 ceps ; le 1^{er} août, chez une propriétaire encore indemne, à 112 m. du foyer de 1892, une tache de 24 ceps avec deux éclaboussures de 1 et 4 ceps. — A Myres, une tache de 36 ceps, dans le voisinage immédiat du foyer de 1886. — A Vich, 10 souches déjà mentionnées. Par contre, à Founex, Eysins, Luins, Bugnax, Perroy, Mont, St-Prex, Colombier, on a trouvé jusqu'ici aucune trace de phylloxéra.

En fait de nouveaux foyers, il y a la tache de la Vissanche près Gilly (20 ceps, plus une éclaboussure d'un cep à 6 mètres du foyer). A Bougy, un foyer de 54 souches et à 50 mètres de là une tache très importante, dont le centre était déjà en plein dépérissement et qui doit remonter à 4 ou 5 ans.

Neuchâtel. — Les recrues entrées à Colombier le 1^{er} août sont au nombre de 852 (277 Bernois, 262 Fribourgeois, 246 Neuchâtelois, 57 Genevois et dix d'autres cantons), ce qui fait, avec les 110 officiers et sous-officiers, un total de 962 hommes, effectif de très peu inférieur à celui de la dernière école.

Le bataillon partira le 10 septembre pour prendre part, la semaine suivante, aux manœuvres du II^{me} corps d'armée et être licencié le 16 septembre.

Genève. — Un triste accident s'est produit mardi dernier à la station de la Plaine, au passage du train express arrivant à Genève à 8 h. 34 du soir. Ce train avait subi un certain retard et l'homme d'équipe Jean Dunand, âgé de vingt-sept ans, qui faisait des remplacements depuis quelques jours, crut qu'il s'agissait du train omnibus arrivant quelques minutes après. Il traversa la voie et fut tamponné par le tram qui marchait à toute vitesse. Les roues de la machine lui passèrent sur le corps et il fut relevé dans un état pitoyable. Les jambes étaient tranchées et le tronc labouré. Le cadavre a été transporté à la morgue judiciaire, pour les constatations d'usage.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Un incendie a dévoré toutes les baraques du champ de foire de Royan ; la ménagerie Pezon est détruite avec tous les animaux ; les moyens de sauvetage manquaient presque complètement. Il y a eu plusieurs paniques pendant l'incendie ; les gens s'enfuyaient affolés, craignant d'être poursuivis par les fauves.

— Si, mignonne, au ciel, bien sûr, répondit le prêtre. Suzanne, inconsciente, obéit au duc Georges ; puis elle prit simplement la main de M. Lacaille. Elle le connaissait, n'en éprouvait aucune frayeur et s'en allait très volontiers avec lui.

Tous deux partis, le duc revint près du lit où se refroidissait la dénouille mortelle de Virelay.

Jean-Claude arriva bientôt. Son maître descendit alors, soupa promptement et remonta aussitôt. Sur son ordre, Jean-Claude alla coucher à l'hôtel.

Le lendemain, de bonne heure, le fidèle fut de retour. Georges, lui confiant les restes de son ami, se décida à sortir. Il déjanna avec la même diligence qu'il avait soupé la veille et se rendit chez l'abbé.

Une vieille servante lui ouvrit la porte et l'introduisit dans une petite pièce qui servait de salon et de bureau. Tout en installant le visiteur dans l'unique fauteuil qui ornait l'appartement, elle le regardait en dessous ; enfin, prenant courage, elle demanda :

— C'est-y vous le monsieur qui est venu du nord de Paris à Marseille pour un monsieur qui est décédé ?

— Oui, ma fille.

— C'est que notre monsieur l'abbé a dit comme ça, hier au soir en venant : « J'ai trouvé aujourd'hui un chrétien tel qu'on n'en voit guère ici... » Enfin, que notre monsieur l'abbé en était tout surpris de satisfaction.

— Votre maître se satisfait de peu de chose, répondit le duc en riant.

— Paraît que monsieur est du pays normand ?

— Oui, ma fille, un beau pays.

M. Lacaille rentra. Il sourit à son tour en voyant la conversation engagée entre sa gouvernante et son hôte. La vieille disparut, tandis que Georges s'avançait vers le prêtre, les deux mains tendues.

— Vous avez passé la nuit, monsieur ? dit l'abbé.

— Sans doute. Ce n'est point notre coutume, chez nous,

— Le nommé Jean Faquin, cultivateur à Vese a tiré un coup de fusil chargé de gros plomb sur son fils Emile avec lequel il vivait en mauvaise intelligence. Jean Faquin, croyant son fils mort, s'est ensuite suicidé avec le même fusil. La victime, dont les blessures sont graves, va aussi bien que possible.

— Le général Dodds est parti jeudi de Marseille pour le Sénégal et le Dahomey à bord du *Liban*. Une foule nombreuse l'a salué sur le quai. Le général Dodds a reçu de nombreuses visites.

Italie. — Pendant que nous grillons, les habitants de la Vénétie grelottent. On écrit d'Udine que mercredi une neige abondante a couvert les montagnes de Dreuchia et de Olabuzzaro.

Allemagne. — Dans une réunion antisémite tenue, le 8 août, à Berlin, Ahlwardt a annoncé qu'à la rentrée du Reichstag ses amis et lui feront la proposition formelle de séquestrer par l'Etat la fortune des juifs. « Cette proposition, a-t-il ajouté, sera rejetée, nous le savons ; mais nous connaissons les noms de ceux qui voteront contre et nous empêcherons qu'ils soient réélus. »

Grande-Bretagne. — La crise monétaire devient aiguë. A Nashville, 4 banques ont suspendu leurs paiements, faute de numéraire.

— La *Westminster Gazette* dit que M. John Brodrick, membre du Parlement, dans un discours prononcé le 7 juillet dans une réunion publique, à Farnham, a traité M. Gladstone de « vieux bandit » ayant rendu des services, mais dont il faut se débarrasser. Des sifflets ont accueilli ces paroles et une scène violente a failli se produire. M. Brodrick et sa femme ont dû se réfugier dans une maison voisine.

— A Sheffield, le stock de charbon est près d'être épuisé ; les mineurs déclarent ne pas vouloir reprendre le travail avant le mois de novembre. A Glasgow, les mineurs, réunis en assemblée, ont décidé de se mettre en grève si une augmentation de salaire ne leur est pas accordée.

Etats-Unis. — De Boston nous arrive la nouvelle d'un sensationnel suicide : Un sieur Irving a mis fin à ses jours en se faisant littéralement sauter. Le malheureux, ayant rempli sa bouche de poudre, y a mis le feu au moyen d'un cigare allumé !

République Argentine. — Les radicaux sont entrés jeudi à la Plata. Le général Valle a donné l'ordre aux deux factions de désarmer. Les radicaux demandent que leur gouvernement soit reconnu. Le congrès est opposé à cette reconnaissance, mais les membres du cabinet sont divisés sur cette question. Une crise ministérielle est imminente.

Chine. — Les courriers de Chine apportent de navrants détails sur une terrible explosion dans une poudrière de Sam-Yuen-Lee, près de Canton, qui a détruit plus de 1000 maisons et fait environ 5000 victimes. La catastrophe est due à l'imprudence d'un soldat qui a, par mégarde, mis le feu à une hutte près du magasin des poudres. Quatre villages environnants sont en ruines.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 11 août 1893. — On ratifie l'élection de la commission de la commu-

d'abandonner seuls nos chers défunts. Mon domestique est près de Virelay de Haupt maintenant. Je suis venu vous prier de me raconter cette lugubre histoire et de m'indiquer chez qui je dois me présenter pour régulariser ma tutelle vis-à-vis de Suzanne.

III

Cœurs de roche.

— Monsieur, dit l'abbé, l'histoire est courte, et je n'en sais rien de la fin.

M. de Haupt, j'ignore comment, avait épousé une femme qu'il croyait riche, et dont la fortune n'était pas ce qu'il avait espéré. Très fière de sa couronne de marquise, Mlle Goret voulut avoir maison à l'avenant. Rien n'était trop bien pour elle, et son caprice voltigeait d'une fantaisie à une autre. Elle dominait complètement son mari.

Ils ne passaient chez eux que les soirées où ils recavaient eux-mêmes, ce qui, du reste, arrivait au moins toutes les semaines.

Cela ne pouvait durer longtemps ainsi, étant données leurs ressources, qui eussent exigé une vie raisonnable.

Au bout d'argent, pour lui plaire, votre ami essaya d'un commerce en gros, mais ses habitudes antérieures et son genre d'esprit ne s'y prêtaient pas.

D'ailleurs, Mme de Haupt tenait à ce que tout se fit par l'entremise d'un tiers, ne voulant, pour rien au monde, compromettre son titre et sa position.

Naturellement, le succès leur tourna le dos, et comme cela devait fatalement arriver, M. de Haupt fut trompé.

Bientôt on liquida, les pertes dépassaient les bénéfices.

Ce fut le signal d'une pluie de notes tombant de chez les fournisseurs de la marquise, qui prenait à crédit sans que son mari s'en doutât.

(A suivre.)

nauté catholique de MM, Georges Meis Schaller et Henri

— Un beau spécimen dans la tranchée de Leyres, est envoyé

— On nomme M. le Dr Engelhardt ;

M. Louis Vollery de Romont.

Nominations

Charles Marilley, nommé curé de Gr

M. l'abbé Victor

nommé curé de Cr

MM. les abbés I

récemment ordonn

lants à l'internat d

Militaire. —

Robert Dinichert,

lieutenant dans le

Vevey-Thou

min de fer Vevey-

rencontre à Vevey

est M. Ladame, in

D'après le proje

Peilz, s'élèverait

Sonzier, entrerait

tunnel qui débouc

longueur de 7700

rait par le Pays-d'

l'établissement se

Le tunnel perm

Montreux et à Ve

qui se trouvent da

celle de la Chaud

source qui pourra

minute.

Un seul défaut

mais un raccorde

Montbovon.

Nous n'avons pu

l'exécution de ce p

Gruyère et de la V

Section fédé

— Tous les jeune

tique et intention

sont priés de s'ins

gué et de se prése

temps au Tirage,

mardis et vendred

Escroc. — Lu

d'âge mûr, cheveu

botté, pantalon co

gilet milaine rouss

verte, très sombre

veuve dans les env

est son parent du

plications, la veuv

de servir le nouve

raconte qu'il doit

toucher 500 fr. ; q

téresse à la famille

pose de remettre

dans le Pays-d'En

revenue d'Amérique

prochainement au

VARIÉTÉS

TUPAC-AMARU

D'après les traditions indiennes, par UN BULLOIS. 9

Bientôt, il se remit.

— Que suis-je, pensa-t-il, pour pleurnicher comme une femme? Le sang des Amarus circule-t-il encore dans mes veines? En avant! L'amour des personnes, si enraciné qu'il soit, doit disparaître devant l'amour de la patrie.

Dans une vaste chambre, appelée *sala de armas*, s'étalait tout un attirail de panoplies, d'armures, de boucliers indiens, de lances, de selles, dépouilles des indigènes. Quelques-uns de ces objets représentaient des prix élevés, tant au point de vue artistique que pour la valeur intrinsèque de l'or et de l'argent qui en rehaussait l'éclat. Tupac visitait souvent ce petit musée, plein des souvenirs d'une opulente domination.

Le même jour de sa rencontre avec dona Carlota, à l'heure de la sieste, alors que tout le monde, retiré à l'ombre, fuyait les ardeurs d'un soleil de feu, il pénétra furtivement dans la *sala de armas*. Il décrocha deux lances, une particulièrement belle; deux épées, un superbe bouclier aux armes de sa famille, un soleil d'argent sur un champ d'or. Depuis longtemps, une selle, dépouille de quelque grand seigneur du pays, vaincu ou fait prisonnier, attirait son attention. C'était une œuvre d'art dans toute l'acception du mot; l'or et l'argent y étaient répandus à profusion, habilement incrustés. Aussi s'en empara-t-il sans aucun scrupule, considérant que, de droit, tout butin conquis par les Espagnols lui appartenait, en sa qualité d'héritier légitime au trône du Pérou. Comme il connaissait, en outre, l'influence de la pompe et du luxe sur les masses indiennes, il s'appropriait de tous les objets de prix qui convenaient à rehausser son prestige guerrier aux yeux des siens, sans rien toucher, toutefois, à aucune chose de provenance européenne. Il enveloppa le tout dans une large pièce d'étoffe et, pliant sous le poids du fardeau, il le transporta au fond de la *quinta*, dans le grand fossé protecteur, à l'abri de tout regard indiscret.

Son repas du soir achevé, il appela Guanaru. Les deux, armés de *lazos*, s'introduisirent dans la vaste enceinte, où l'on renfermait les chevaux, de nuit. Ils en choisirent quatre des plus jeunes et vigoureux, les conduisirent à un endroit rapproché du fossé, où se dissimulaient, dans les hautes herbes, les objets déposés quelques heures auparavant. Guanaru faillit tomber d'admiration à la vue du splendide attirail guerrier: d'un geste, Amaru lui imposa silence. Quand les chevaux furent prêts, le futur chef regagna la chambre qui, pendant sept ans, avait été le témoin de ses peines et de ses espérances, ceignit son large ceinturon pourvu d'une respectable quantité de piastres, puis, armé de pied en cape, il sauta à cheval et le serviteur en fit autant. Celui-ci ne dissimulait qu'à peine son orgueil sous son nouvel équipement.

Au point de quitter pour jamais le toit hospitalier, où sa vie avait coulé relativement heureuse, le sang reflua au cœur du fugitif: il envoya un dernier regard, chargé d'une ineffable tendresse, vers les chambres occupées par dona Carlota et Fray Vicente.

— Adieu, dit-il à haute voix, êtes à jamais chéris, aucun cheveu ne tombera de votre tête, dùt-il m'en coûter la vie!

Ils cheminèrent en silence, l'espace de plusieurs lieues, lui, sous l'empire des plus étranges sensations. Que diraient ses deux bienfaiteurs en apprenant sa fuite? L'idée de passer pour un ingrat lui pesait infiniment.

C'était une de ces belles nuits, étoilées, sereines, sous ce ciel incomparable du Nouveau-Monde. Un silence solennel dominait l'immense steppe déserte, vierge encore du fracas des centres habités. Le grandiose poème de la création étalait ses pages débordantes de captivante et mystérieuse grandeur. Tel se présentait, sans doute, le firmament jadis, quand les pasteurs chaldéens, sous l'influence divine de l'infini d'azur, dérobaient aux astres leurs premiers secrets, infimes atômes de la Suprême Intelligence. Tupac, le premier, subissait l'influence de cette nature recueillie, imprégnée des âpres senteurs du désert. Enfin, rompant le premier le silence, il s'écria:

— Terre belle entre les belles, théâtre de la gloire de mes aïeux, je le jure par tout ce qu'il y a de sacré au ciel, tu seras libre! Libres courront tes enfants comme la gama du désert; libres comme le vent, ils traverseront ces plaines, héritage de leurs pères qu'un destin cruel leur a arraché. Tu seras fier de ton fils, ô mon père! Son cœur ne faillira point, ni sa main ne tremblera! Préparez-vous, cupides étrangers, l'ouragan de la vengeance vous emportera comme le *pampero* (cyclone) emporte l'herbe sèche des prairies.

— L'esclave, ajouta Guanaru, salue le jour où il

pourra rougir ses mains du sang maudit des Quincas. Comme un chien ils m'ont traité, jusqu'au jour où mon seigneur m'a témoigné un peu d'amitié. Que les larmes de leurs femmes et de leurs enfants vengent les ombres de leurs innombrables victimes!

L'aurore les surprit déjà fort éloignés de Tarija, où nulle part n'apparaissait la moindre trace de l'industrie humaine. Les fugitifs aperçurent enfin une lagune, entourée d'herbes hautes et touffues. Ils mirent pied à terre pour prendre un peu de repos, pendant que les chevaux apaiseraient leur faim. Le jeune cacique ne se faisait aucune illusion sur les privations de tout genre qui l'attendaient désormais. Peu lui importait de souffrir; son but, la liberté de l'Amérique, le rêve adoré de sa vie, compenserait largement plus tard les fatigues et les privations du présent.

Les voyageurs entravèrent solidement les jambes de leurs chevaux et s'endormirent d'un profond sommeil.

La tradition rapporte que, pendant ce sommeil, l'orphelin d'Unguatasa eut un songe qui influa mystérieusement sur son esprit, non dénué encore entièrement, malgré son séjour parmi les chrétiens, de quelques tendances superstitieuses particulières à sa race.

Il reposa tranquillement, lorsque tout à coup il se crut transporté par un génie ailé vers les régions célestes, dans une atmosphère qui plongeait son pourpre tendre sur un jardin enchanté, sans limites, animé de la présence de millions d'êtres aux ailes blanches comme la neige des hautes Andes qui, d'un commun accord, saluèrent son arrivée d'unanimes acclamations. Un parfum exquis, inconnu des mortels, remplissait de ses suaves bouffées ce séjour merveilleux.

Plus haut encore, un astre immense, éblouissant de clarté, recouvrait comme d'un dais rayonnant une rangée de trônes, où deux entre tous, plus élevés, dominaient la multitude. L'un de ces trônes était vide; sur l'autre, majestueusement assis, se détachait le profil sévère d'un vieillard drapé d'une longue robe d'azur, à franges d'or. Sa main droite soutenait un sceptre enrichi de pierres d'un prix inestimable. Une couronne royale, incrustée de diamants, projetait des éclairs tels que l'œil n'en pouvait soutenir l'éclat. Au pied du trône, contre la première marche, était appuyé un large bouclier, d'un ciselé sans pareil, œuvre, sans doute, de quelque esprit surnaturel. Le génie posa Tupac-Amaru en face du vieillard. Le jeune homme, ébloui par tant d'éclat, se couvrit les yeux des deux mains. Alors, celui qui semblait présider ces légions d'ombres imprima à son sceptre un léger mouvement et à l'ardeur insoutenable des feux de l'astre succéda une douce lumière, comme le crépuscule d'un jour d'été. (A suivre.)

FAITS DIVERS

Nos mioches.

Chez le pharmacien :

— Monsieur, je voudrais des pastilles à la gomme pour la toux.

— C'est pour toi, mon ami?

— Les pastilles, oui. La toux, c'est grand'maman qui l'a.

Culique suum.

D'un correspondant sarcastique,
La plume piqua vivement
De sa pointe ultra-sardonique
Nos bons pompiers assurément.
L'entrefilet fort ironique,
Vif, acéré, plein de piment,
Bien saupoudré de sel attique,
Nous vexa tous profondément.
Mais gare à l'auteur famélique
D'un factum aussi véhément,
Sur l'échine du vert critique
Lançons la douche dextre-ment.
Un cheval noir pas trop étique
Lui fera voir le firmament
Par une ruade énergique
De Pégase directement,
Excitant le rire homérique
Des pompiers collectivement.

Pomponette.

Coiffes pour Robes de Dames & Enfants Réduction de prix.
 Etoffes pour robes, jupons et blouses, réduites à 45 c.
 Etoffes pour robes de promenade et de chambre, réduites à 35 cent.
 Etoffes en coton, lin et à laver, zéphirs, réduites à 22 c.
 Nouveautés en pure laine, coupons, réduites à 75 c.
 Echantillons de toutes les étoffes en liquidation seront envoyés franco par retour du courrier par la maison
 Ettinger & Cie, Zurich. Diplômée 1883.

nauté catholique de Morat, commission composée de MM. Georges Meister, président; Michaud, receveur; Schaller et Henri Buchs.

— Un beau spécimen de hache en bronze, trouvé dans la tranchée en construction de la route de Bouleyres, est envoyé au Musée.

— On nomme :

M. le Dr Engelhard, membre de la commission de santé;

M. Louis Vollery, professeur à l'école secondaire de Romont.

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Charles Marilley, révérend curé d'Hauteville, est nommé curé de Grangettes.

M. l'abbé Victor Favre, vicaire à Surpierre, est nommé curé de Cressier près Morat.

MM. les abbés François Ducret et Aloys Schuler, récemment ordonnés prêtres, sont nommés surveillants à l'internat du Collège de Fribourg.

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé M. Robert Dinichert, à Montilier, près Morat, premier lieutenant dans le corps sanitaire.

GRUYÈRE

Vevey-Thoune. — Un nouveau projet de chemin de fer Vevey-Thoune vient de voir le jour et il rencontre à Vevey un accueil favorable. L'auteur en est M. Ladame, ingénieur neuchâtelois bien connu.

D'après le projet, la ligne partirait de la Tour-de-Peilz, s'élèverait à Chailly, passerait à Charnez et Sonzier, entrerait au-dessous des Avants dans un tunnel qui déboucherait à Montbovon et aurait une longueur de 7700 m. De Montbovon, la ligne passerait par le Pays-d'Enhaut et le Simmenthal. Les frais d'établissement se monteraient à 5,850,000 fr.

Le tunnel permettrait d'amener à peu de frais à Montreux et à Vevey des sources d'eau importantes qui se trouvent dans le bassin de la Sarine, comme celle de la Chaudanne, située près de Rossinières, source qui pourrait donner 7000 litres d'eau à la minute.

Un seul défaut de ce tracé serait d'éviter Bulle, mais un raccordement pourrait être établi depuis Montbovon.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le tort que l'exécution de ce projet causerait aux districts de la Gruyère et de la Veveyse. Aux intéressés de veiller.

Section fédérale de gymnastique, Bulle.

— Tous les jeunes gens aptes à faire de la gymnastique et intentionnés d'entrer dans notre société, sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès du soussigné et de se présenter aux leçons, tenues par le beau temps au Tirage, autrement au château, tous les mardis et vendredis soirs, dès 8 1/4 heures.

S. ETTER, président.

Escroc. — Lundi 7 août, un individu bien mis, d'âge mûr, cheveux grisonnants, portant moustache, botté, pantalon coton de couleur rousse rayée noir, gilet milaine rousse, paletot en forme de blouse ouverte, très sombre, se présente lundi matin chez une veuve dans les environs de Bulle et lui déclare qu'il est son parent du côté maternel. Après quelques explications, la veuve se laisse convaincre et s'empresse de servir le nouveau venu. Alors le prétendu parent raconte qu'il doit se rendre à Château-d'Oex pour toucher 500 fr.; qu'étant riche et célibataire, il s'intéresse à la famille de la veuve à laquelle il se propose de remettre la moitié de la somme à retirer dans le Pays-d'Enhaut. Il possède en outre une sœur, revenue d'Amérique avec 80,000 fr.; elle se rendra prochainement auprès de la veuve et la comblera de bienfaits. La veuve est enchantée d'apprendre d'aussi bonnes nouvelles et finalement elle remet à l'individu 10 fr., une jolie montre en or, gravure avec chaîne dorée et médaillon, plus un parapluie marqué A. C. Le nom est en toutes lettres. Comme gage de son passage le lendemain, l'escroc laissa... un mouchoir à laver et un bâton-assommoir. Inutile de dire que l'oïseau ne revint plus. D'ailleurs, le lendemain la veuve apprit par son frère que le parent français, sous le nom duquel se présentait le coquin, est mort depuis vingt ans.

Une bonne récompense est promise à celui qui pourra découvrir l'escroc.

uin, cultivateur à Vese a été de gros plomb sur son vivait en mauvaise intelligence son fils mort, s'est en fusil. La victime, dont les aussi bien que possible. t parti jeudi de Marseille nomey à bord du Liban. alué sur le quai. Le généreuses visites.

e nous grillons, les habitent. On écrit d'Udine que ante a couvert les montabuzzaro.

une réunion antisémitique Ahlwardt a annoncé qu'à s amis et lui feront la pro- trer par l'Etat la fortune on, a-t-il ajouté, sera reje- nous connaissons les noms tre et nous empêcherons

— La crise monétaire de 4 banques ont suspendu numéraire.

ette dit que M. John Bro- nt, dans un discours pro- réunion publique, à Far- de « vieux bandit » ayant ont il faut se débarrasser. es paroles et une scène M. Brodrick et sa femme maison voisine.

de charbon est près d'être nt ne pas vouloir repren- de novembre. A Glasgow, emblée, ont décidé de se- mentation de salaire ne

ston nous arrive la nou- de : Un sieur Irving a sant littéralement sauter. li sa bouche de poudre, y cigare allumé!

Crime. — Les radicaux Le général Valle a donné e désarmer. Les radicaux nement soit reconnu. Le reconnaissance, mais les visés sur cette question. mminente.

s de Chine apportent de rible explosion dans une e, près de Canton, qui a ns et fait environ 5000 t due à l'imprudence d'un ms le feu à une lutte s. Quatre villages envi-

FRIBOURG

ance du 11 août 1893. — Commission de la commu-

éfunts. Mon domestique est ntenant. Je suis venu vous ore histoire et de m'indiquer ur régulariser ma tutelle vis-

roche.

oire est courte, et je n'en sais

nt, avait épousé une femme fortune n'était pas ce qu'il ouronne de marquise, Mlle avenant. Rien n'était trop lteigeait d'une fantaisie à une nt son mari.

les soirées où ils recavaient ivait au moins toutes les se-

ps ainsi, étant données leurs e vis raisonnable. aire, votre ami essaya d'un abitudes antérieures et son pas.

ait à ce que tout se fit par t, pour rien au monde, com-

tourna le dos, et comme cela Haupt fut trompé. dépassaient les bénéfices. notes tombant de chez les prenait à crédit sans que son

(A suivre.)

100 séries

TOILERIES

— écrués et blanchis —

28 cent. à 1 fr. 95 par mètre, 75 cm. à 200 cm.

F. Jelmoli, Dépôt de Fabrique, Zurich.

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 cent. par mètre, 150 cm.	Fr. —.85 p. mètre.
Doublures, grands assortiments	— .35 »
Duvet croisé et Limoge, 1 ^{re} qual., 150 cm., grand teint	— 1.25 »
Bazin, blanchi, 135/150 cm., pour fourre de duvet	— 1.45 »
Piqué, blanc et molletonné, beaux dessins	— .85 »
Vareuse, 120 cm., pour blouses et peignoirs	— 1.95 »
Cretonne blanchie pour chemises, gagnant au lavage	— .48 »
Madapolam renforcé pour chemises	— .54 »
Flanelles chemises et Oxford, rayées et □	— .65 »
Nappes et serviettes, bonnes qualités	— .65 » pièce.
Mouchoirs, ourlés, blanc et couleur	— .20 »

Tous les articles de ménage et trousseaux de fabrication alsacienne et suisse.
N. B. Echantillons de ces articles, ainsi que de ceux des lainages et impressions pour dames, draperie pour hommes et garçons, couvertures de lit et de détail par retour. Marchandises franco; gravures coloriées gratis. [147]

Un remède domestique infallible.

Chaque ménagère soigneuse saura apprécier les mérites d'un remède domestique tel que le Pain-Expeller à la marque Ancre, qui est d'un effet si efficace dans tous les cas de refroidissement. C'est la raison pour laquelle le Pain-Expeller se trouve dans presque chaque maison, surtout dans les moments où régnent des maladies épidémiques comme le Choléra, l'Influenza, la Grippe, etc. D'innombrables lettres de remerciements affirment que pendant les précédentes épidémies de l'Influenza, des frictions en temps opportun et quelques jours de lit suffisaient à surmonter la maladie. Contre les douleurs rhumatismales, les mêmes frictions exercent un effet calmant, c'est pourquoi nous croyons nécessaire de recommander à ceux qui ne le connaîtraient pas encore l'usage du Pain-Expeller. Dans presque toutes les pharmacies de la Suisse à frs. 1.— et 2.— le flacon.

Exiger la marque l'Ancre!

Fourrage bon marché!

ORGE COMPRIMÉE

à fr. 13.— le sac de 75 kg. (toile comprise).

Beau maïs concassé

à 17 fr. 80 les 100 kg.

Réduction de prix par livraison importante.

Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [458]

FABRIQUE DE PARQUETS à Tour-de-Trême.

BINZ frères.

Installations perfectionnées. Grand approvisionnement de bois. Parquets en bois dur depuis 5 fr. le mètre carré, y compris le posage.

S'adresser à la fabrique ou à notre représentant à Fribourg, M. A. BALLY, maître-menuisier. [382]

J. Crotti, Bulle.

CIMENT, CHAUX, GYPSE
ENGRAIS CHIMIQUE

Tuyaux d'Arax pour conduites d'eau et lieux d'aisance.

Plots en ciment comprimé.
Prix réduits. [314]

AVIS

La soussignée informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle vient de s'établir comme *tailleuse* pour dames et enfants. Elle se recommande à cette occasion à toutes les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Emma MOURA, *tailleuse*. [523]

On cherche à acheter

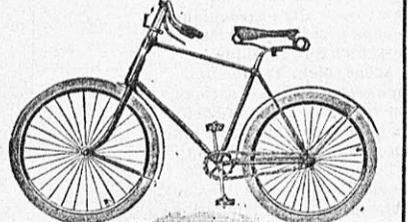
environ 50 kg. de bon *beurre de crème* par semaine. [522]

S'adresser à E. HOFMANN, laitier, à Vévey.

A VENDRE

De gré à gré, une *maison* presque neuve, contenant plusieurs chambres, avec grange, écurie, remise, etc.

S'adresser à Pierre VILLOZ, Sorens. [520]



MM. Bertschli frères, agents, à BULLE. [178]

Perdu :

Entre Bulle et Broc, une *montre argent*, avec nom Carlos. — S'adresser au bureau du journal, contre récompense. [527]

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE [349]

passera à *Montbovon* le 18 courant, à 6 h. du matin et à 6 h. du soir.

LA CAISSE D'ÉPARGNE

de la BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE

BULLE

est ouverte depuis le 1^{er} juillet courant. Les versements sur livrets d'épargne peuvent se faire tous les jours, depuis 50 centimes à 500 francs. L'intérêt prend cours depuis 5 fr. et est fixé jusqu'à nouvel avis à 3 %. Les remboursements se font à requête pour des sommes jusqu'à 200 francs.

Les livrets d'épargne sont à la disposition du public aux guichets de la Banque. [471]

Le Conseil d'administration.

Réunissant toutes les propriétés du Magenbitter et du fer,

LE BITTER FERRUGINEUX

d'AUG.-F. DENNLER, INTERLAKEN

est d'une efficacité merveilleuse contre l'anémie, la chlorose et dans tous les cas où il s'agit de combattre la pauvreté du sang.

Se trouve dans toutes les pharmacies. (M7363Z) [332]

Poudre ferrugineuse

du D^r méd. J.-U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesses, même dans les cas invétérés.

Certificat : Ayant souffert pendant des années de la chlorose et d'irrégularités des menstrues, j'ai pris, sur le conseil d'une amie, les poudres ferrugineuses du D^r J.-U. Hohl, à Bâle, et je puis certifier en toute vérité que j'ai été complètement guérie par ce remède. Mme Sattler-Schmid, Bâle. — Prix : 1 fr. 55. Afin d'éviter des imitations, il faut bien prendre note de l'adresse exacte : D^r J. U. Hohl's Sohn, Basel. Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôts : Estavayer : Pharmacie Porcelet; Châtel-St-Denis : Pharmacie E. Jambé. [391]

Goître, gonflement du cou,

accompagnés d'étouffements, enflure des glandes, sont guéris par l'anti-goîtreux universel du D^r Smid. Prix : 2 fr. 50.

Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie L. Porcelet. [417]

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.

Emile JUDET

sur les Places, BULLE [41]

A VENDRE

Un bon *piano*. — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [410]

A LOUER

Une jolie *chambre meublée*. S'adresser au bureau du journal. [446]

Société suisse pour l'assurance du mobilier.

Le Grand Conseil a décerné, dans sa séance du 5 mai dernier, l'assurance mobilière obligatoire dans le canton de Fribourg, avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1894.

A cette occasion, j'informe le public que notre Société, fondée en 1828, est autorisée à conclure des assurances contre les risques d'incendie, de foudre, d'explosion de gaz ou de vapeur.

La Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances. La Société suisse est fondée sur le principe de la mutualité et tout le bénéfice revient directement à ses membres et non à des actionnaires.

Le fonds de réserve, au 30 juin dernier, est de près de 3 1/2 millions.

Les formulaires d'assurance, ainsi que les statuts de la Société sont à votre disposition chez les agents ci-après :

Pour le district de la Gruyère :

M. JULES GLASSON, ancien syndic, à Bulle, agent de district.

Sous-agents (qui sont à vos ordres pour dresser les inventaires et remplir les formalités nécessaires) :

M. BURTSCHER, LOUIS, secrétaire communal, à Charmey, pour Charmey, Cerniat, Crésuz et Châtel-s.-Montsalvens;

M. CORBOUD, huissier, à La Tour-de-Trême, pour Le Pâquier, Tour-de-Trême et Broc;

M. PASQUIER, FLACIDE, officier d'état civil, à Sâles, pour Sâles, Treyres-Treyfayes et Romaniens;

M. ODY, huissier, à Vaulruz, pour Vaulruz et Maules;

M. GAUDERON, syndic et huissier, à Gumefens, pour Sorens, Gumefens, Vuippens, Avry-dev.-Pont, Villars-d'Avry et Pont-en-Ogoz;

M. GRANDJEAN, instituteur, à La Roche, pour La Roche, Hauteville et Pont-la-Ville;

M. RIME, TOBIÉ, juge, à Gruyères, pour Gruyères;

M. V^r BLANC, ancien instituteur, à Corbières, pour Corbières et Villarvolard;

M. MAGNIN, ancien juge de paix, à Marsens, pour Marsens;

M. GREMAUD, FÉLIX, à Riaz, pour Riaz;

M. PUGIN, LÉOPOLD, conseiller communal, à Echarlens, pour Echarlens;

M. H. CURRAT, député, et M. ER. DESBIEUX, instituteur, à Grandvillard, pour Grandvillard, Estavaunens, Enney, Villars-sous-Mont et Neirivue;

M. MUSY, JULKS, maître d'hôtel, à Albeuve, pour Albeuve;

M. FRACHEHOUD, syndic, à Lessoc, pour Lessoc et Montbovon;

M. SCYBOZ, LÉON, assesseur de paix, à Morlon, pour Morlon;

M. DELATENNAZ, à Botterens, pour Botterens et Villarsbeney;

M. DUPASQUIER, LOUIS, à Vuadens, pour Vuadens;

M. COTTIER, JOSEPH, vétérinaire, à La Tzintre, pour Bellegarde. [525]

Bicyclettes anglaises,

première qualité, caoutchouc creux, depuis 375 à 450 fr.

Réparations. — Echange. — Location.

G. Wehner, Bulle. [196]

On demande à louer

sitôt que possible un *café*. — S'adresser au bureau du journal. [526]

A louer :

Au centre de la ville de Bulle, un beau et grand *magasin*, avec un *appartement* composé de six pièces au second étage et jardin. [521]

S'adresser au notaire DUPRÉ, en dite ville.

A louer :

A Bulle, un bel *appartement* de sept ou cinq pièces, à volonté, avec dépendances. S'adresser au notaire L. MORARD, Bulle. [524]

A LOUER

A La Tour, pour le 4 septembre, un *logement* de 2 chambres, cuisine, etc. S'adresser au bureau du journal. [517]

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES

avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

PAPIER A LETTRES

BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufier

est incontestablement *sans rival* pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

M. Schneuwly, ar

DOUZIÈME AN

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 mois

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne à tous les jours de poste.

Vote

la p

intro

rale, un nouvel art

« Il est expressé

maux de boucherie

ment; cette dispos

tage et à toute esp

BUL

Vote

nevoise pour la pr

es adhérents à re

l'abatage. Elle est

pas fait dans la v

que le mode d'abs

Israélites se concil

due aux animaux ;

raélites feront ven

considérablement

mation est signée

J. L'Huillier.

Le comité d'init

mation signée par

cales, concluant au

soulignent les trac

vel article pour les

boucherie domest

On signale de te

sur les électeurs p

vel article constitu

On croit que le

projet seront cons

du nouvel article v

On signale, cor

qu'une maison d'a

FEUILLET

LA DETTE

P

Vous devinez le r

trouva une volonté p

hôtel, ses chevaux, s

l'amiable.

Les dettes de la m

factures soldées... ma

— Et cet oncle dor

ges.

— Mme de Haupt

pour supporter une t

Public mettait à l'en

orgueil, la pauvre fe

Sa sœur morte, c

frère.

Suzanne vous a fai

cela se passa... L'enf

seigneur le pardon de

— Je n'y manquer

vire Virelay!... Ah!

ffes du bonheur sem

de son berceau. Et q

fants?

— Deux : un garç

en juger par les app